

TUN20001-10140-Les réponses aux questions des soumissionnaires

N°	Question	Réponse
1	Lorsqu'une femme victime de violence contacte un centre, une travailleuse sociale ou un partenaire (par téléphone ou en présentiel), ce sont les professionnels qui créent son dossier dans la plateforme ?	La présence physique de la femme victime de violence au centre régional de l'ONFP est indispensable pour la création de son dossier. La première partie de ce dossier contient ses informations personnelles.
2	Le centre ou la personne en charge renseigne les premières informations du dossier et enregistre la première prestation (écoute, orientation, accueil, etc.) ?	Le système doit prendre en compte les deux scénarios suivants : 1. Dans le centre : L'agent d'accueil crée et saisit les premières informations du dossier. Il oriente ensuite la femme vers le prestataire concerné, sans enregistrer la première prestation. 2. En dehors du centre : C'est le prestataire lui-même qui saisit l'ensemble des données, incluant les informations personnelles et celles relatives à la prestation.
3	Le dossier peut ensuite être affecté ou partagé avec d'autres partenaires (psychologues, juristes, associations, centres d'hébergement, services médicaux, etc.) pour assurer un accompagnement pluridisciplinaire ?	Oui, l'architecture microservice et l'utilisation de services Web permettent l'interconnexion avec d'autres systèmes.
4	Chaque intervenant saisit les prestations qu'il fournit, garantissant un suivi complet et une traçabilité continue. ?	Oui, la traçabilité et le suivi complet sont des exigences fondamentales pour la gestion des prestations au sein de cette plateforme.
5	Quels sont les phases du projet qui impliqueront des déplacements aux gouvernorats (Kef, Jendouba, Sidi-Bouzid, Kasserine et Médenine) : Phase cadrage et conception, recette, déploiement... ?	Aucune phase du projet n'exige de mission ou de déplacement dans les gouvernorats de Kef, Jendouba, Sidi-Bouzid, Kasserine et Médenine.
6	Est-ce que le projet inclut un chantier de reprise des données ? Si oui, quels sont les données à migrer ?	Non.
7	Les prestations devront être exécutées dans un délai de maximum 6 mois, est ce	Oui.

N°	Question	Réponse
	que la validation des livrables par le client est incluse dans la durée de 6 mois ?	
8	Est-ce que vous confirmez qu'il y a deux phases de validation (recette), la 1ere par CIMS et la 2ème par l'équipe technique par l'ONFP ? Si oui, quelle est la différence entre les 2 phases ? Serait-il envisageable de fusionner ces deux phases en une session de recette collaborative unique ?	Non. Le CIMS valide uniquement la phase de déploiement de l'application sur son serveur. Le comité technique, quant à lui, valide l'ensemble des phases du projet.
9	Est-ce que vous confirmez que les personnes qui participent à la recette sont les mêmes qui valident la phase validation des spécifications fonctionnelles ?	Oui, cette validation est assurée par le comité technique.
10	Comme indiqué dans le TDR (page 9), pourriez-vous nous transmettre les registres contenant les données à collecter, visées dans le présent marché ?	Les registres peuvent être demandés à procurement.tunisie@enabel.be
11	Pourriez-vous nous transmettre le modèle de fiche bénéficiaire ?	Les registres peuvent être demandés à procurement.tunisie@enabel.be
12	Qu'entendez-vous par IEC ? et PF ? Pourriez-vous nous transmettre une liste exhaustive de toutes les abréviations mentionnées dans le CDC ?	IEC : Information, Éducation et Communication, PF : Planification Familiale, IST : Infection Sexuellement Transmissible, CCDAG : Centre de Conseil et de Dépistage Anonyme et Gratuit, SSR : Santé Sexuelle et Reproductive
13	Confirmez-vous que tous les statistiques (exemple périnatalité, avortement, cancer de sein etc.) seront calculés à partir de la fiche bénéficiaire ?	Il convient de préciser que la fiche bénéficiaire ne contient que des informations socio-démographiques (âge, sexe, instruction, etc.), saisies une seule fois par l'agent d'accueil lors de la première visite de bénéficiaire. D'autre part, les données sur les prestations offertes (actes médicaux, consultations psychologiques ou sessions d'Information, Éducation et Communication (IEC)), qui sont enregistrées par le prestataire de service (médecin, sage-femme, psychologue,

N°	Question	Réponse
		<p>etc.) à chaque consultation. Il est à noter qu'un bénéficiaire peut recevoir plusieurs prestations différentes au cours d'une même visite. Cette application permet de calculer les statistiques soit en utilisant la table socio-démographique (indicateurs sociodémographiques), soit la table des prestations (indicateurs SSR). Le numéro de dossier sert de clé de liaison unique entre la table contenant les informations personnelles (sociodémographiques) de bénéficiaire et celle répertoriant les prestations. Cette architecture permet de calculer les indicateurs statistiques de deux manières distinctes : soit à partir de la table socio-démographique (pour déterminer les indicateurs sociodémographiques), soit à partir de la table ou les tables des prestations (pour déterminer les indicateurs SSR et comptabiliser l'activité et le volume des actes réalisés).</p>
14	Est-ce qu'une solution de gestion des tableaux de bord est envisageable dans le contexte du projet ?	Oui (se référer à la section « Les droits d'accès par interface »).
15	Pourriez-vous nous décrire le workflow principal de la solution ?	C'est le soumissionnaire qui est responsable de fournir le workflow dans le rapport de conception de l'application (Étape 1). (Se référer à la section « Livrables »).
16	Est-ce que la plateforme est multilingue ? Si oui, quelles sont les langues supportées ?	La plateforme sera uniquement disponible en langue française.
17	Est-ce que les rapports sont multilingues ? Si oui, quelles sont les langues supportées ?	La documentation doit être rédigée en langue française et sera livrée en formats papier et électronique. (Se référer à la section « Livrables »).
18	Quel est le format de génération des rapports (PDF/ Excel ou autre) ?	L'exportation des résultats statistiques (tableaux et graphiques) est prévue au format Excel ou PDF. (Se référer à la section « Module statistiques »).

N°	Question	Réponse
19	Est-ce que la solution s'interface avec d'autres SI ? Si oui, quels sont ces systèmes ? Si oui, quel est le type d'interfaçage (API, Base de données ou autre) ?	Afin de garantir l'évolutivité et l'intégration, la plateforme devra être capable de s'interfacer avec des systèmes tiers via des services Web standards (tels que REST ou GraphQL).
20	Le dossier reste actif jusqu'à sa clôture ou son archivage ?	Le dossier reste actif jusqu'à son archivage
21	17. Est-ce que les prix qui seront mentionnés dans le formulaire de prix incluent les frais de déplacement ? Si non, faut-il les afficher dans un 2ème tableau ?	Oui, le formulaire de prix inclut les frais de déplacement
22	Dans le dossier de réponse, il est demandé un extrait du casier judiciaire au nom du soumissionnaire (personne morale) ou de son représentant (personne physique) ou la soumission d'une demande d'un extrait récent risque d'être traitée après les délais de soumission de l'offre, est cette exigence est éliminatoire ?	Non, cette exigence n'est pas éliminatoire. Vous pouvez soumettre le reçu de la demande du casier judiciaire dans votre dossier de soumission. Le document original pourra être transmis ultérieurement dès sa délivrance.